

Édito

De nombreux chantiers et travaux sont en cours dans notre commune, tous participant à l'attractivité de notre village et à l'amélioration des conditions de vie.

Les réseaux électriques et télécoms seront enfouis à La Baude ; les travaux avancent dans notre salle d'animation rurale où le gros œuvre s'achève. Les gênes occasionnées par des stationnements intempestifs de poids lourds seront terminés.

Les gros orages de cet été avec des cumuls d'eau impressionnants, nous montrent que malgré des travaux lourds effectués en 2017, le quartier de Sarcey subit encore des entrées d'eau dans les habitations. Aussi, un chantier va démarrer pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie. La participation des habitants du quartier sera nécessaire car les buses d'entrée des habitations ont des diamètres trop petits et retiennent l'eau.

Il faudra la volonté de tous, habitants et services communaux, pour que ce chantier donne le résultat attendu.

Le conseil municipal, lors de sa prochaine séance va délibérer pour l'installation d'un lampadaire autonome à l'abri bus du "Vergaud" sur la RD8. Ce sera le premier sur la commune, facilement reconnaissable à son panneau solaire intégré.

Après le 14 juillet et avec la foire qui arrive à grand pas, de nombreuses activités festives sont prévues jusqu'à la fin de l'année. Elles préservent et améliorent les liens sociaux et participent aux bonnes conditions de vie dans notre village. Un grand merci à toutes nos associations locales pour leur engagement et l'animation de notre commune.

Nos écoles se portent bien et accueillent cette année de nouvelles personnes. Entre mutations et départ en retraite, les équipes évoluent dans tous les services de la commune.

Monique Chambodut, un pilier de notre école maternelle, qu'une grande partie des familles apchonaises connaît et a pu apprécier a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Elle saura, à n'en pas douter, prendre un nouveau départ.

Je souhaite enfin vous adresser un message de paix en cette période extrêmement troublée de part le monde. J'espère avec force que la raison et la diplomatie l'emporteront.

Bonne fin d'année à tous.

Votre Maire

Martine Roffat

Agenda

Octobre

- **Mercredi 16** Permanence Santé mut Mairie
- **Samedi 19 et Dimanche 20** Foire d'Automne APECA
- **Vendredi 25** Atout Jeux 20h Amicale Laique

Novembre

- **Vendredi 1^{er}** Cérémonie au monument du cimetière
- **Lundi 11** Commémoration du 11 novembre 1918 au monument aux morts
- **Vendredi 15** SADAJOUE 16h30 -18h Familles rurales
- **Samedi 16** SADAJOUE Apéro jeux dès 10h30 Familles rurales
- **Vendredi 22** Atout Jeux 20h Amicale Laique
- **Vendredi 29** Spectacle Festival Apchonnois
- **Samedi 30** Vente de Boudin USAL
- **Samedi 30** Repas CCAS

Décembre

- **Vendredi 6** Tournoi foot Avenir Côte Foot
- **Vendredi 6** SADAJOUE 16h30 -18h Familles rurales
- **Samedi 7** SADAJOUE Apéro jeux dès 10h30 Familles rurales
- **Samedi 7** Concours de Pétanque Amicale Laique
- **Samedi 7** Marché de Noël Sou des Ecoles
- **Vendredi 13** Atout Jeux 20h Amical Laique
- **Samedi 14** Sainte Cécile Les Enfants de la Côte
- **Vendredi 20** Arbre de Noël (Annexe) CRAB
- **Samedi 21** Arbre de Noël Avenir Côte Foot

Boîte à idées



Afin d'impliquer nos jeunes dans la vie du village, nous leur proposons de déposer des idées dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Notez "Boîte à idées" sur l'enveloppe.

31ème Foire d'Automne : Un Week-End Festif à ne Pas Manquer !

Saint André d'Apchon se prépare à vibrer au rythme de la traditionnelle foire d'automne !

Depuis maintenant 31 ans, l'APECA organise un événement incontournable qui réunit les habitants et les visiteurs dans la convivialité. Cette année encore, les commerçants, artisans et vignerons locaux se mobilisent pour faire de cette 31ème édition un moment inoubliable. Un programme riche et varié pour tous les goûts !

Pendant deux jours, le village s'anime et propose un large éventail d'activités pour satisfaire toutes les envies :

- Un marché gourmand : salon du vin, produits du terroir, artisans, vente d'huîtres, vente de boudin,
- Des animations pour tous : exposition, animations musicales, vide-grenier, fête foraine, jeu de l'objet insolite, parcours découverte du vélo électrique (biky de Roannais agglomération),
- Restauration sur place : pot-au-feu et burgers sous chapiteau.

Un événement qui met en valeur le village grâce à l'engagement des acteurs locaux. C'est l'occasion de soutenir les entreprises locales et de passer un moment agréable en famille ou entre amis.



Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable !

Collecte des biodéchets

A compter du 5 novembre, une campagne de communication et de **distribution gratuite** de kits de pré-collecte démarrera sur notre commune. Ce kit, remis aux habitants en porte à porte dans le cœur du village, sera composé d'un bio-seau et d'un lot de 100 sacs krafts. Un mémo sera également remis aux usagers concernant les consignes de tri. Deux passages sont prévus pour la distribution.

En cas d'absence, un avis de passage expliquant les différentes étapes à suivre sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Vous pourrez stocker vos déchets alimentaires dans le sac (sans le jus), puis déposer, tous les 2/3 jours, les sacs krafts dans l'abri-bac le plus proche de chez vous.

Trois abri-bacs seront initialement installés :

- Place Wittnau
- Route de la Goura (à côté du tri de verre)
- Route de la Prébende (angle avec la rue du 11 novembre 1948)



Dans l'abri-bac, **vous pourrez déposer** : les restes de repas, les épluchures, fruits et légumes abîmés, les sachets de thé, le marc de café, les coquilles d'œuf, les coquillages et crustacés, les déchets carnés, les os de poulet, les pains et céréales, les fromages ...

La dépose des déchets alimentaires en vrac dans l'abri-bac est autorisée.

Dans l'abri-bac, **vous ne pourrez pas déposer** : les déchets non organiques (plastique, verre, métal, emballages), les capsules de café, les couches, les huiles, les déchets verts, les mégots de cigarettes, les cendres, la litière et les déjections animales.

Nos écoles



Cette année, notre école connaît quelques nouveautés !

Nous souhaitons une très bonne retraite à Mme Monique CHAMBODUT et accueillons avec plaisir Mme Agnès LEPROHON qui la remplace en maternelle. Parmi les autres changements, notons l'arrivée de Mme Maud ETAIX en tant qu'enseignante en CE1, après avoir assuré un remplacement l'an dernier. Mme Marie DELLA SAVIA, qui assurait le complément de direction en CM2, prend désormais en charge la classe de CE2. Nous avons également le plaisir d'accueillir Manon, en formation pour un CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance, qui viendra renforcer l'équipe en maternelle.

L'ensemble de l'équipe pédagogique se compose :

École maternelle : Laurine ROUSSE, directrice et enseignante en PS (26 élèves), Nathalie RICHARD-LAPERRIERE en MS (23 élèves), et David DUMAS en GS (32 élèves).

École élémentaire : Michaël MATRAY, directeur et enseignant en CM2 (25 élèves), Nadège MICHEL en CP (18 élèves), Maud ETAIX en CE1 (20 élèves), Marie DELLA SAVIA en CE2 (18 élèves), Marie-Noëlle FERREOL en CM1 (27 élèves), et Emilie BANCHET assure le complément de direction le lundi et celui de Mme FERREOL.

Pour toutes les questions concernant la garderie et l'étude, n'hésitez pas à contacter la mairie à l'adresse suivante : mairie@saint-andre-d-apchon.fr.

Ramonage obligatoire

Entretien des foyers et appareils de chauffage, de cuisine et de production d'eau chaude à combustion et au ramonage des conduits de fumée

Depuis le 1er octobre 2023, l'entretien des éléments précités est obligatoire. Il comporte le nettoyage, la vérification du bon fonctionnement de l'appareil de combustion et, le cas échéant, son réglage, ainsi que la vérification des conduits destinés à la distribution de la chaleur et à l'arrivée d'air de combustion.

Le ramonage et l'entretien sont effectués au moins tous les douze mois. (Art. R. 1331-16), par une personne qualifiée professionnellement. (Art. R. 1331-22)

La réalisation de chaque opération de ramonage ou d'entretien donne lieu à la remise d'une attestation, dans un délai de quinze jours ouvrés suivant l'achèvement de l'opération.

Rappel aides CCAS



Attention les aides à la pratique sportive et à l'enseignement musical, sont à demander avant le 31 octobre 2024.

Les bons de Noël du CCAS pourront être demandés entre le 1er et le 25 novembre. Ils sont accordés, sous conditions de revenus aux familles apchonaises et aux aînés de plus de 70 ans. Pour plus d'informations, contacter le secrétariat de mairie.

Réseau cuivre

Le réseau cuivre est le réseau historique qui, pendant plus de 50 ans, nous a apporté la téléphonie fixe puis internet (ADSL). Il est désormais supplanté par la fibre optique, plus stable et plus performante, avec des débits 5 à 20 fois supérieurs, correspondant aux usages multiples d'aujourd'hui, tout en étant 3 fois moins énergivore.

C'est pourquoi Orange, opérateur historique propriétaire de ce réseau, a décidé sa fermeture progressive d'ici à 2030.

L'arrêt du réseau cuivre sera échelonné par zones géographiques incluant un nombre prédéfini de communes. Si vos équipements (box internet, téléphone, alarme, téléassistance...) sont reliés à une prise en forme de T inversé, vous êtes directement concernés et devrez passer à la fibre optique.

La fermeture du réseau de cuivre est prévue le 31/12/2027 pour notre commune, suite à notre demande.

Notre commune fait partie du réseau THD42. Vous pouvez consulter le site : [thd42.fr](https://www.thd42.fr) pour demander votre pré-raccordement (voir ci-dessous) ou contactez l'opérateur de votre choix qui pourra vous raccorder directement.

<https://www.thd42.fr>

Le raccordement est gratuit jusqu'au 31 décembre 2025.

Quel que soit votre lieu de résidence, pour toute construction dont le permis aurait été déposé après le 1er janvier 2019, le raccordement sera payant.



Loi montagne

Notre commune étant concernée par la loi montagne, il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, entre le 1er novembre et le 31 mars. Attention désormais seuls les pneumatiques 3PMSF seront admis en équivalence aux chaînes.



Libre expression

Groupe «Poursuivre l'élan... Saint André tout simplement »

Cet été, nos agents ont effectué les travaux nécessaires pour que nos écoliers rentrent dans des bâtiments entretenus (nouveau sol et peinture pour la Grande Section).

Le 14 juillet a encore été une réussite. Bravo aux associations pour leur dynamisme! La fête des classes a rythmé la rentrée, avec un défilé animé. Merci aux classards de nous avoir offert le vin d'honneur.

Nous avons inauguré le lavoir, résultat d'un projet collaboratif et fédérateur, où les bénévoles ont mis à profit leurs compétences. Un nouveau projet est à l'étude.

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Béatrice Rollet, au secrétariat de Mairie.

Le gros œuvre de la Salle des fêtes a débuté : difficile de ne pas le remarquer ! Le maximum sera fait pour l'enchaînement des travaux, afin de nous y retrouver rapidement.

Gardons cette belle dynamique !

Groupe "Dessignons et définissons ensemble notre avenir"

La rentrée est passée nous pouvons déjà constater que la circulation, le stationnement aux abords de l'école pose des problèmes de sécurité le matin. Les fortes pluies et le manque d'entretien des fossés dégrade les routes et les chemins de la commune. Le coût de la voirie est important et mérite donc un entretien régulier. Demande au dernier conseil municipal. La rénovation ou le remplacement du grillage entourant le City stade, accidentogène, pouvant générer des accidents pour les usagers. L'éclairage de l'abri de bus « Vergaud » au bord du CD8 pour sécuriser les enfants qui traversent et attendent le car. En Octobre arrive une nouvelle secrétaire à la place de Karine, nous lui souhaitons la bienvenue et serons attentifs à son bien-être ainsi qu'à celui de ses collègues. A savoir que nous avons vu partir en 5 ans trois secrétaires de mairie !

M VALLAS M PLASSE C LACROIX